

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 112 (1967)
Heft: 9

Artikel: La guerre de chasse
Autor: Masson, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre de chasse¹

La guerre de chasse, terme couramment utilisé chez nous, n'en reste pas moins une notion confuse. Elle éveille l'image folklorique des guerriers de Tito ou de Fidel Castro, hirsutes et redoutables, bardés de bandes de mitrailleuse et de grenades. Sur le plan tactique, cette forme de combat n'est souvent que l'extrapolation du feu de surprise que nous avons tiré dans nos écoles de recrues. Il paraît donc utile de préciser ce concept.

L'ancienne « Conduite des troupes » abordait déjà la guerre de chasse, mais considérait surtout les différentes actions par lesquelles elle s'exprime. La nouvelle édition de ce règlement ne crée aucune révolution dans ce domaine mais elle aborde le problème sur un plan plus élevé, mettant davantage en lumière le caractère particulier que revêt la conduite de cette forme de combat.

Après avoir proposé une définition, nous préciserons successivement :

- les buts et les objectifs de la guerre de chasse;
- les actions principales de guérilla;
- les principes et la technique de combat;
- quelques caractéristiques de la guerre de chasse en montagne.

Nous excluons de notre exposé certaines formes de combat, souvent très proches, qui, si elles utilisent des procédés analogues, ne nous semblent pas correspondre exactement au sens que nous donnons à la guerre de chasse :

— *La guerre des survivants*² qui, pour sauver l'honneur, continueront le combat dans une situation sans issue. Ces derniers héros feront ce qu'ils pourront, en fonction des quelques moyens qui leur resteront. Leur tactique ne dépendra

¹ Le présent article, destiné à notre revue, a paru dans le numéro de juin 1967 du « Bulletin de la section valaisanne de la S.S.O. » Nous lui avons volontiers consenti cette priorité à l'occasion de l'Assemblée générale de la « Société suisse des officiers », à Sion. (*Réd.*)

² Appelée aussi « guerre des restes » (*Réd.*)

que des circonstances et personne n'aura le droit de juger leurs décisions.

— *La guerre révolutionnaire* qui, heureusement, n'est pas encore une préoccupation de notre armée.

— *La « résistance »* telle que la connaissent les pays occupés, car elle est tellement liée aux circonstances du moment qu'elle ne peut se préparer longtemps à l'avance. Elle répond à des raisons psychologiques qu'il est difficile de mettre en équation. Rappelons par exemple le rôle déterminant qu'ont joué en France, pour le développement de la résistance, l'institution du Service du Travail Obligatoire (STO) ou l'horreur soulevée par des actions de représailles telles que le massacre d'Oradour. En Suisse, on peut admettre que l'infrastructure nécessaire à une « résistance » est en place :

- armes et munitions largement décentralisées
- instruction militaire de base généralisée
- encadrement assuré

— *Le combat pour rejoindre* des soldats ou des formations isolés qui, s'ils utilisent des procédés de combat identiques, ne poursuivent qu'un but très limité.

Nous proposons la définition suivante :

La guerre de chasse, combat offensif, souple et mobile mené par de petites formations largement autonomes, soulage les actions des corps de troupe et des grandes unités, avec lesquelles elle est coordonnée, ou en amplifie les effets.

H. Romans-Petit, chef des maquis de l'Ain et de la Haute-Savoie ¹, disait à ses hommes : « ... il ne s'agit plus de vous cacher, mais de passer à l'offensive. Non pour faire la guerre à proprement parler : nos effectifs sont trop minces pour que nous prétendions chasser l'ennemi par nos propres moyens. Mais il nous appartient d'user l'occupant par de petites opérations sans cesse renouvelées, de l'attirer, d'immobiliser

¹ On lira avec autant de plaisir que de profit l'ouvrage de François Musard, publié chez Robert Laffont dans la collection « Ce jour-là » sous le titre « Les Glières ».

des unités qui lui feront défaut sur les grands théâtres de guerre, de lui infliger des pertes supérieures aux nôtres, de faire en sorte qu'il se sente assiégé de l'intérieur, puis de décrocher au moment opportun pour recommencer un peu plus loin, un plus tard. »

Dans cette définition, marquée de l'empreinte de son époque, Romans-Petit exprime les principes de la guérilla. Si nous insistons davantage sur l'absolue nécessité de la coordination avec l'action principale, nous retrouvons les éléments de la définition.

Buts et objectifs de la guérilla

Le but général de la guerre de chasse est de ralentir ou d'empêcher une action ennemie. Pour une meilleure compréhension de cette forme de combat, nous allons nous efforcer de décomposer ce but général en différentes catégories. Nous sommes conscients de ce que cette classification a d'arbitraire et des multiples interférences qui subsistent.

La guerre de chasse tend à :

— *Créer l'insécurité*, moyen psychologique destiné à diminuer l'allant de l'adversaire, à le pousser à l'hésitation ou à des décisions peu judicieuses. On y parviendra en s'attaquant par exemple à ses bivouacs, à ses cantonnements, à ses rassemblements de troupes ou à ses chefs supérieurs. Cette ambiance d'insécurité est un facteur essentiel au succès de la guerre de chasse.

— *Désorganiser le commandement* de l'adversaire, en s'en prenant systématiquement à ses quartiers généraux, à ses PC, à ses centres de transmissions, à ses lignes de communications, ainsi qu'en interceptant ses agents de liaison. La capture ou la mise hors de combat des chefs supérieurs et des agents de liaison montre bien le phénomène d'osmose qui se produit entre les catégories artificiellement créées.

— *Gêner le soutien* pour épuiser l'ennemi, en détruisant ses dépôts ou ses autres installations logistiques, en coupant ses lignes de ravitaillement ou en interceptant ses convois.

— *Fixer d'importants effectifs ennemis*, en créant une situation qui oblige l'adversaire à mettre sur pied un système de sécurité sans rapport avec la menace réelle. Les chiffres concernant les effectifs paralysés par la résistance française sont extrêmement variables et difficilement contrôlables. Les différences proviennent surtout des moments à partir desquels on estime la troupe comme étant engagée ou à nouveau disponible. Cependant, même en s'en tenant aux chiffres les plus modestes, il faut bien admettre qu'il existe une très grande disproportion entre les effectifs qui créent l'insécurité et ceux qui sont engagés pour y parer. Le maquis des Glières ¹, fort d'environ un bataillon, nécessita l'intervention, du 23 au 27 mars 1944, de deux divisions allemandes et ces cinq jours ne comprennent ni la préparation de l'opération, ni la remise en disponibilité des troupes.

— *Rechercher le renseignement*, pour ses propres besoins et pour le commandement supérieur. La recherche du renseignement pour ses propres besoins mérite quelques commentaires. Dans la phase de préparation à la guerre de chasse dans un secteur donné, il sera nécessaire de faire effort sur le milieu, tant ce dernier est capital à la conduite de ce combat, puis de se concentrer sur la recherche des objectifs rentables.

— *Garder le contact* avec les populations des territoires laissés à l'ennemi, pour les besoins du renseignement ou pour la préparation des opérations futures.

— *Diriger le tir de l'artillerie ou l'engagement de l'aviation* quand d'autres possibilités d'observation font défaut.

Le combattant qui mène la guerre de chasse ne rappelle donc en rien ces soldats d'un autre âge qui, n'étant plus soldés, erraient dans les campagnes et dont les buts n'étaient pas toujours des objectifs.

¹ Haut plateau montagneux d'une altitude moyenne de 1500 m. situé dans le triangle Annemasse-Annecy-Megève, sur lequel des résistants français, de la force d'un bataillon, et organisés militairement, ont réussi, soutenus par Londres, à tenir tête aux miliciens de Vichy et aux troupes allemandes pendant de longs mois avant d'être anéantis par une importante opération allemande.

Nous voyons donc que la guerre de chasse n'implique pas l'idée de conquérir ou de défendre. Cependant, des corps de troupes ou des unités pourront recevoir des missions combinant la guerre de chasse et d'autres formes de combat. Nous pensons surtout au combat retardateur.

Les actions de la guérilla

Dans ce domaine aussi, la classification choisie est arbitraire, les actions étant souvent combinées.

Nous appellerons actions directes celles qui sont conformes à l'idée que l'on se fait de l'engagement de la troupe. Ce sont des actions offensives classiques.

— *L'embuscade* contre un ennemi en marche, dont la liberté de manœuvre est entravée par la configuration du terrain, est un cas particulier de l'attaque après mise en place. C'est une action typique de la guerre de chasse. Le Vietcong en démontre chaque jour l'efficacité. Le choix du lieu et du moment est déterminant.

— *Le coup de main* est une attaque soigneusement préparée, à objectif limité dans le temps et dans l'espace. Il s'exécutera avec un minimum de troupes et un puissant appui de feu. À défaut de cet appui, il faudra s'assurer un effet de surprise total et une très grande rapidité d'action.

— *L'attaque à objectif limité*, très proche du précédent, laisse un peu plus de place à l'imprévu et nécessite une organisation qui permette la conduite.

— *Le raid* est une attaque à objectif limité, exécutée dans la profondeur du dispositif ennemi par des moyens réduits, mais très mobiles. Il est souvent mené au profit du commandement supérieur. Il profitera de l'aide de la population civile.

Ces quatre actions principales de la guerre de chasse montrent l'importance capitale que revêt le renseignement pour la guerre de chasse. Elles peuvent déclencher des représailles contre la population civile.

Nous appellerons actions parallèles celles que leur caractère paramilitaire met un peu en marge des actions normales d'une

armée régulière. Nous pensons au *sabotage*, à l'*attentat* et au *rapt*. Elles demanderont souvent la collaboration active de la population civile et déclencheront presque certainement des représailles. Elles doivent être autant que possible évitées. On ne s'y résoudra que lorsque le gibier est particulièrement important.

La nouvelle « Conduite des troupes » conseille, en cas de représailles systématiques, de limiter les actions de chasse aux missions de renseignement.

L'expérience a prouvé que les chefs des détachements de chasse avaient souvent tendance à faire des prisonniers et à s'en servir comme moyen de pression pour limiter les représailles que le caractère de leurs actions déclenchait. L'histoire enseigne aussi qu'ils se sont parfois trompés sur la valeur marchande que leurs adversaires attachaient à ceux des leurs qui s'étaient laissé prendre. D'autre part, une troupe qui mène la guerre de chasse doit veiller à ne pas se laisser alourdir et éviter les risques énormes que lui feraient courir des évasions. Nous estimons que la forme que doit revêtir la collaboration des populations résidant dans le secteur d'engagement est un choix douloureux et capital pour le chef. Le critère réside dans les possibilités de représailles ennemies en fonction de la durée de la mission. Il faudra, autant que possible, se contenter d'une collaboration passive, qui aura plus de chances de durer.

Principes du combat de chasse

L'analyse des actions que nous venons d'énumérer nous amène à une première constatation : la guerre de chasse est un *combat fondamentalement offensif*. Celui qui la conduit ne doit pas se laisser épuiser en un jeu de cache-cache inutile. Il ne doit s'engager qu'à coup sûr, pour des objectifs déterminés avec précision et qui soient rentables. Pour garder l'initiative du combat, qui lui est imposée par sa mission, il doit se réserver une supériorité. Une fois de plus, nous découvrons le rôle capital que joue le renseignement dans la guerre de chasse ¹.

¹ On relira avec profit le numéro spécial de la Revue d'information du Service de l'Etat-Major général consacré à la guerre du Vietnam.

— *La surprise et la mobilité* seront les principaux facteurs de cette supériorité. On y parviendra par des mouvements invisibles et silencieux, auxquels on sacrifiera tout le temps nécessaire, par des décrochages instantanés, couverts par du feu, des destructions ou des diversions, par des actions aussi violentes que brèves, en utilisant l'infiltration ou l'exfiltration qu'autorise la modestie des formations, par une exploitation constante des mauvaises conditions atmosphériques ou de la nuit.

— *Le choix du terrain* prend une importance d'autant plus grande que la mission laisse davantage de liberté. Les chemine-ments seront reconnus dans les moindres détails, marqués pour une utilisation nocturne, préparés à la destruction. Les emplacements des embuscades seront choisis plus en fonction du décrochage que de l'efficacité du feu, et protégeront d'une réaction rapide de l'ennemi. Les zones d'attente assureront aux détachements de chasse une protection contre les vues aériennes et terrestres.

— *La coordination* avec l'action principale est un élément constitutif de la guerre de chasse. Pour l'assurer, le chef d'une formation de chasse devra tenir compte non seulement de ses propres actions, mais de celles qu'il va obligatoirement susciter de la part de l'adversaire. Ainsi, par leurs succès, les résistants du Plateau des Glières ont déclenché l'action massive des troupes allemandes, mais deux mois avant le débarquement.

— *La souplesse* dans le commandement doit permettre au chef d'une formation de chasse de s'adapter rapidement à toute situation nouvelle. La mission qui lui a été donnée fixe le but à atteindre mais lui laisse normalement toute liberté dans le choix des objectifs, il doit donc être à même d'abandonner rapidement un objectif prévu pour un autre plus rentable.

Organisation de la troupe

La guerre de chasse est avant tout un combat de *petites formations*. Il faut entendre par là qu'elle sera menée par des

unités ou par des formations plus petites encore. On ne donnera qu'exceptionnellement des missions de guerre de chasse à des corps de troupe.

— *L'articulation, l'équipement et l'armement* d'une formation de chasse dépendra d'une patiente observation des objectifs. Il en résulte, pour les formations dont la mission est générale et de longue durée, l'obligation d'emporter un armement et un équipement très complet qui lui permettront de faire face à ses différentes possibilités d'engagement, mais l'alourdiront et rendront son soutien plus difficile.

— *Le combattant de chasse* doit être polyvalent et l'énumération des qualités qu'il doit avoir fait craindre qu'il ne soit introuvable. Nous nous consolerons en nous rappelant que cette forme de combat fut souvent appliquée avec succès par des hommes dans la moyenne, mais animés d'une volonté de vaincre que les chefs dont nous disposons peuvent créer et maintenir.

— Il faut cependant veiller à ce que certaines *connaissances spéciales* soient à disposition dans tous les détachements de chasse. Cet impératif va influencer l'organisation des formations qu'il faudra panacher. Nous pensons particulièrement à la nécessité de disposer à l'échelon engagé de spécialistes en matière sanitaire, de transmissions, de génie, de renseignement, de réparation et naturellement de langues étrangères.

— Mais c'est encore le *facteur moral* qui sera déterminant pour l'accomplissement de ces missions de combat dans la solitude de vastes secteurs isolés, où les chefs jouissent d'une grande indépendance.

Organisation de la zone de guerre de chasse

La zone de guerre de chasse doit avoir des limites naturelles bien définies et si possible un sens, une direction de pénétration. Si cette zone est grande et qu'elle est par exemple confiée à un corps de troupe, il sera judicieux de la partager en un certain nombre de secteurs de responsabilité qui seront attribués aux formations subordonnées. Dans ce cas, les comman-

dants coordonneront les actions à partir d'une base située dans la zone de guérilla.

Chaque secteur de guérilla sera organisé pour un certain nombre de cas d'intervention. De nombreux itinéraires seront préparés, des boîtes aux lettres seront établies pour les contacts avec les agents de renseignements et les collaborateurs civils. Des bases de soutien et de commandement seront créées : elles consisteront en abris couverts et soigneusement camouflés, en des endroits qui n'attirent pas automatiquement le feu ennemi. Il faudra se résoudre aussi à décentraliser au maximum le soutien par la création de multiples caches en courant le risque de les perdre. Ces caches sont indispensables à la conduite d'un tel combat, mais on ne perdra pas de vue qu'elles peuvent représenter un danger pour nos troupes car si l'ennemi les découvre, il les surveillera comme on surveille un appât. Il faudra, en fonction de la durée de la mission, organiser la survie. La densité du réseau de liaison dépendra autant du terrain que de la coordination nécessaire aux différentes actions prévues. Il ne faudra pas oublier non plus que la réaction de l'adversaire nous échappe en partie et qu'il peut, trompé sur la menace réelle, décider une action de très grande envergure contre les formations de chasse. Dans un tel cas, il peut se produire que la conduite de la formation ne soit plus possible et que la guerre de chasse se fasse aux échelons les plus bas. Pour faire face à ce danger, il faut planifier l'attitude à observer en cas de crise.

Quelques caractéristiques de la guerre de chasse en montagne

Quand nous parlons de guerre de chasse en montagne, nous pensons aux régions situées au-dessous de la limite des arbres, car au-dessus de cette limite, il n'est possible d'imaginer que des *actions* de chasse. La guerre de chasse en montagne est profondément différente de celle que nous pourrions mener en plaine. En effet, en plaine, les moyens mécanisés dont dispose l'adversaire lui permettent de riposter plus rapidement,

soit en isolant les secteurs de chasse, soit en les ratissant. Les missions de chasse y seront de ce fait plus précises et de plus courte durée, alors qu'en montagne, elles seront plus générales et plus longues, laissant au chef auquel elles seront confiées plus d'indépendance.

En montagne, une troupe engagée dans la guerre de chasse sentira moins la disparité des forces, car le terrain et ses impératifs lui seront d'un précieux secours. Les embuscades qu'elle tendra seront plus payantes, les différences d'altitude lui permettront des décrochages plus faciles. Par quelques destructions judicieuses, elle pourra gagner du temps et sa connaissance du terrain alliée à la qualité de ses préparatifs lui donnera une liberté de manœuvre dont l'adversaire ne disposera pas.

Cependant, la guerre de chasse en montagne sera conditionnée par les difficultés du soutien. Pour répondre à la variété des engagements possibles, d'autant plus grande que la mission est plus générale et plus longue, pour supporter les rigueurs du climat, pour exécuter les travaux de génie qu'impose son implantation, la troupe devra disposer d'un armement et d'un équipement beaucoup plus lourds. D'autre part, pour compenser la lenteur du ravitaillement et permettre sa décentralisation, elle devra gérer sur place des stocks plus importants. Le personnel immobilisé par les travaux du soutien lui pèsera. Les connaissances techniques plus poussées nécessaires à sa survie exigeront parfois une profonde réorganisation. La durée des travaux de génie augmentera la période critique de la mise en place. Le renseignement plus rare et plus coûteux, ainsi que les difficultés de liaison rendront la conduite plus compliquée; enfin, dès la tombée de la neige, le contre-renseignement sera moins efficace, les traces et les fumées risquant de trahir la présence de la troupe en des régions qu'à cette époque la population civile a désertées.

Il est cependant possible, par une préparation minutieuse, de faire face à ces inconvénients et nous pensons que cette forme de combat est particulièrement adaptée à la montagne,

où elle peut obtenir des résultats justifiant largement les moyens mis en œuvre. Elle pourrait nous permettre, dans de nombreux cas, de compenser la portée relativement faible de notre artillerie d'aujourd'hui. Elle doit de ce fait être comprise et entraînée.

Capitaine EMG Pierre MASSON

Un cours d'information à Armée et Foyer

(Suite ¹)

Le bilan de la présence suisse dans le monde du point de vue scientifique et technique, qu'il s'agissait d'établir lors de la première journée du cours central d'information « Armée et Foyer » de Montana, devait nécessairement envisager, après l'analyse des traits sous lesquels la science helvétique et ses représentants apparaissent à l'extérieur, les efforts accomplis par notre pays pour s'intégrer toujours plus étroitement à la communauté mondiale des savants, et contribuer au dynamisme de cette coopération scientifique internationale, dont on sait quel incroyable développement elle enregistre, surtout depuis une cinquantaine d'années. C'est le professeur Claude Zangger, suppléant du délégué du Conseil fédéral aux questions d'énergie atomique, qui était chargé de présenter ce second aspect du bilan. Sa conférence, intitulée « *La politique étrangère suisse du point de vue scientifique : situation et perspectives* » fut particulièrement appréciée; non seulement elle apportait sur le problème une information à la fois rigoureuse et étendue, mais encore elle contenait, chaque fois que cela était nécessaire, les définitions ou les exposés de notions générales, grâce auxquels les auditeurs clairement orientés, la discussion commune pouvait donner tous ses fruits.

¹ Voir RMS nos 4 et 7-67.